



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD-KIVU
MAIRIE DE BARAKA



Le Maire

N° 410/BUR/M.BRK/_____/2021

Baraka, le 06/08/2021

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Sud-Kivu à **Bukavu**
- Honorable Président de l'Assemblée Provinciale du Sud-Kivu à **Bukavu**
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provinciales du Plan, Budget, PME, Hydrocarbures et relations avec les Partenaires à **Bukavu.**
- Son Excellence Monsieur le Ministère provincial des travaux publics, des infrastructures, de l'urbanisme, de l'habitat et charge des relations avec l'assemblée à **Bukavu.**

Concerne: Lettre de Confort

**ACTE DE CESSION DE TERRAIN
POUR LA MISE EN OEUVRE DU
PROJET DE LA RAFINERIE DU
PETROLE ET CONSTRUCTION
DES LOGEMENTS SOCIAUX EN
VILLE DE BARAKA**

A l'attention de Monsieur le Directeur Général de l'entreprise DAM Développement International RDC Sarl et Directeur du réseau CSR Solutions / Zone Afrique
Mr. TCHAKUBUTA BYAOMBE Néhémie
Passeport N° OP0653384
Adresse: 79, Avenues des cliniques,
Kinshasa-Gombe
Tél: +243 8121 89 325
E-mail: nehemiebyaombe@csrsolutions.se
Website: www.csrsolutions.se

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, tout en se référant à l'avis favorable de l'Assemblée Provinciale du Sud-Kivu N°037BUR/ASPRO-SK/01/2021 portant sur le financement du Plan de Développement Provincial du Sud-Kivu par votre entreprise DAM Développement International RDC Sarl et la lettre d'intérêt n°049 BUR/ASPRO-SK/01/2021 de l'assemblée provinciale pour la mise oeuvre du projet numéro 17 d'exploitation du Gaz et Pétrole par votre entreprise DAM Développement International RDC Sarl, la Mairie de Baraka, Province du Sud-Kivu, représentée par son Maire de la Ville **Monsieur Jacques M'MBUCWA HUSSEIN** s'engage inconditionnellement et irrévocablement à apporter un soutien adéquat dans le cadre de la mise en oeuvre du projet d'exploitation du Gaz et Pétrole dans le village de Karamba en territoire de Fizi au Sud-Kivu en République Démocratique du Congo d'une capacité 300 000 barils par jour qui sera executer par votre entreprise DAM Développement International RDC Sarl & CSR Solutions afin d'assurer la continuité des activités de celle-ci.


Jacques M'MBUCWA HUSSEIN
Maire de la Ville de Baraka



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD-KIVU
MAIRIE DE BARAKA



Le Maire

N° 410/BUR/M.BRK/____/2021

Ce soutien se résume à:

1. La livraison à DAM Développement International RDC Sarl & CSR Solutions de cette lettre de confort;
2. **La dotation inconditionnelle de 6 hectares (6Km) de terrain pour l'installation de la raffinerie du pétrole et Gaz ainsi que 14 hectares pour la construction des logements sociaux. Ce terrain et ces espaces sont cédés à DAM Développement International RDC Sarl & CSR Solutions durant toute l'existence de son projet de raffinerie de pétrole et logement sociaux, ce terrain a une valeur numéraire de 20.000.000 \$ usd (Nous disons dollars américains vingt millions).**
3. Livraison du permis de recherche et d'exploitation ainsi que la licence de production , de transport, de distribution et de la vente directe et indirect du Pétrole doit se faire dans le respect de la réglementation en vigueur.

La présente lettre de confort produit ses effets pour une période de **25 ans renouvelables** à partir de la date de la signature de la présente.

Le présent engagement pris par la Mairie de Baraka, est irrévocable pour une durée indiquée ci-dessus et ne peut-être transféré à une autre personne physique ou morale qu'avec le consentement écrit et préalable du bénéficiaire.

En notre qualité d'émetteur de la présente lettre de confort , nous comprenons que celle-ci sera renseignée par son bénéficiaire comme justification principale d'exécution de ses projets d'installation de la raffinerie de pétrole et gaz dans une perspective de continuité d'exploitation.

Tout différend, contestation ou réclamation résultant de/ou prétendument lié à la validité, l'interprétation, l'application, la mise en oeuvre ou la résiliation de la présente lettre de confort sera soumis au tribunal de commerce du ressort.

Pour la Mairie de Baraka



[Signature]
Mr. Jacques M'MBÛCWA HUSSEIN

Directeur



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD-KIVU
MAIRIE DE BARAKA



Le Maire

N° 410/BUR/M.BRK/____/2021

Annexe 1: Localisation du terrain dans la mairie de Baraka



Jacques M'MBUCHWA HUSSEIN
Maire de la Ville de Baraka

Nos adresses : Quartier Malala, Avenue du Stade Lumumba, Ville de Baraka -

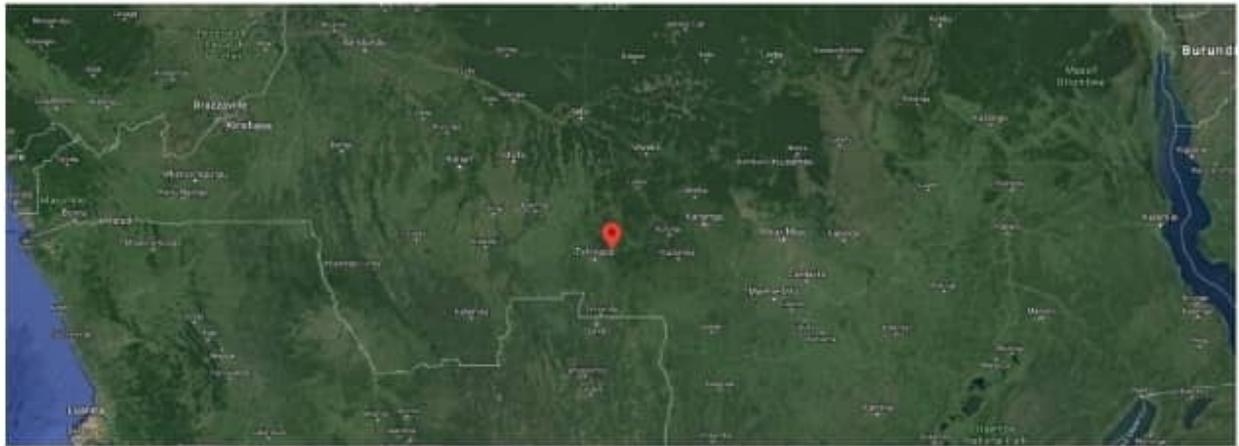


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD-KIVU
MAIRIE DE BARAKA



Le Maire

N° 410/BUR/M.BRK/____/2021



Jacques M'BUCHWA HUSSEIN
Maire de la Ville de Baraka